

que le vin.

L'angoisse de la jeunesse se propage à la manière d'une épidémie. Elle est la plus ressentie chez les nations-pilotes de la civilisation moderne. Les jeunes cherchent refuge ou "fuite" (comme ils l'expriment) dans la drogue ou l'alcool... tandis que les moralistes se lamentent.

Les symptômes du malaise général de l'Homme ou "maladie du siècle" qui s'expriment surtout par le désarroi, et "l'angoisse métaphysique", résultent inéluctablement d'une carence religieuse et du manque de croyance en Dieu. "Quelque chose nous menace, quelque chose nous manque plus que jamais, - sans que nous sachions exactement quoi", cette phrase de P.T. de Chardin n'exprime-t-elle pas l'inquiétude moderne ? Ce dernier auteur écrit aussi : "Toute la psychologie de l'inquiétude moderne liée à sa brusque confrontation avec l'Espace-Temps et, plus loin, "A un premier degré, le plus habituel, le "mal de l'Espace-Temps" se manifeste par une impression d'écrasement et d'inutilité, en face des énormités cosmiques - Enormité de l'Espace, plus tangible, et donc plus impressionnante..."

Le congrès international sur l'alcoolisme et les toxicomanies, tenu à Bangkok (Février 1975), a tenu à préciser qu'une lutte rationnelle contre l'alcoolisme relève, avant tout, d'une éducation de l'individu, quand elle est encore possible, soit dans la période de son développement, période où s'acquièrent les bonnes comme les mauvaises habitudes : l'enfance et l'adolescence ; c'est ce qui ressort des études du haut comité d'étude d'information sur l'alcoolisme de France ; En effet, son président, le Pr. R. Debré a défini en ces termes, l'éducation vers laquelle il faut s'engager : "Plutôt que de développer chez l'enfant le sentiment de la crainte et de la peur, il est préférable de développer en lui les belles qualités d'honneur, un solide esprit civique. Faire des enfants des hommes et des citoyens, est le meilleur moyen de combattre la lâche obéissance aux mauvaises habitudes du milieu".

Certes, si pour l'Islam la foi est le véhicule de toute éducation, nous prenons acte de l'incapacité de la loi à se substituer à la foi dans ce rôle. En effet, la loi s'est avérée impuissante ou inefficace, voire inopérante.

Le Congrès américain avait décrété, à la quasi-unanimité, le 16 janvier 1919, pour prendre effet à partir du 1er janvier 1920, la loi connue sous le nom du 18ème amendement, interdisant la fabrication des vins clandestinement ou publiquement, ainsi que leur exportation, importation, transport ou détention.

Toute dérogation à cette loi était sanctionnée par des peines d'emprisonnement ou d'amende ou les deux à la fois. Aussitôt après la fermeture des bars et fabriques de vins, des buvettes clandestines appelées "Blind Pigs" s'étaient répandues à travers tout le pays. En quelques mois, le nombre des buveurs a augmenté. Un demi-million de condamnations ont été prononcées pour infraction à ladite loi, entre janvier 1920 et octobre 1933. La consommation de vins de mauvaise qualité a connu une recrudescence jamais égalée, avec, naturellement, son corollaire des taux élevés de mortalité et de criminalité, qui ont finalement décidé le Congrès à annuler la loi de la prohibition des vins qu'il avait promulgué. (A. Alami).

Le monde est menacé par une grave expansion inopinée, aussi bien des stupéfiants que de l'alcool dont le moindre symptôme est la sénilité. D'après des statistiques dignes de foi, l'an 2000, 800.000 personnes en France, seront frappées par une terrible forme de démence sénile : la maladie d'Alzheimer. Aux USA, où elle tue 100.000 individus, chaque année, on l'a déjà surnommée "la peste noire du XXème siècle". La maladie d'Alzheimer fait peur : incurable à l'heure actuelle, elle se déclare souvent vers la cinquantaine et, même parfois, beaucoup plus tôt. Elle atteint, ensuite, une forme sévère chez 5 à 10 % des personnes âgées de plus de 65 ans et 20 % de celles qui ont dépassé 80 ans. Autrefois, l'on n'y prenait pas garde : le "grand-oncle gâteux" était une marque du destin.

Mais, aujourd'hui, les démences séniles ne sont plus une fatalité liée à la vieillesse : elles sont de vraies maladies pour lesquelles on espère trouver un remède.

Tabagisme

L'Islam a eu, de tout temps, le souci principal d'assurer et de sauvegarder le bien-être physique, mental et socio-économique, aussi bien de l'individu que de la collectivité. N'est interdit que ce qui est préjudiciable à ses objectifs. Un comité d'experts de l'OMS a déjà déclaré que la consommation, toujours croissante de cigarettes pourrait effacer, dans les pays en développement, tous les progrès réalisés en matière de nutrition d'hygiène et de lutte contre les maladies infectieuses.

Il convient de souligner l'importance des recommandations du congrès Islamique international de lutte contre les stupéfiants, tenu en Arabie Saoudite, qui incitent les Etats islamiques à entreprendre, le plutôt possible, la lutte anti-tabagique ; ces recommandations sont :

1 - "La nécessité d'informer les jeunes au sein des écoles, universités et centres de formation sur les dangers du tabagisme.

2 - L'interdiction de la culture, la fabrication et l'importation du tabac.

3 - Encourager les "Fataouis", interdisant la production et la consommation du tabac.

4 - En attendant l'application de ces mesures :

— Il faut interdire formellement la publicité en faveur du tabac.

— Il faut interdire de fumer sur les lieux du travail, les lieux publics, dans les véhicules de transports collectifs et dans les établissements d'enseignements.

— Il faut donner la priorité aux non-fumeurs dans les recrutements des enseignants et éducateurs".

Le Parlement du Royaume du Maroc a déclaré, en 1991, la condamnation de l'usage du tabac ; ce n'est qu'un premier pas pour éradiquer foncièrement l'expansion de ce fléau.

Le tabac est, certes, considéré par ces juristes comme étant un stupéfiant.

Dans le monde d'aujourd'hui, l'habitude de fumer est devenue une pratique courante dans les différentes classes socio-professionnelles, aussi bien chez l'homme que chez la femme. Le monde musulman, malheureusement, n'est pas épargné par ce fléau social. Ceci est dû à plusieurs facteurs et en partie au déviationisme de notre société, par rapport aux sources islamiques. Cet éloignement des sources a été encouragé par des idéologies fallacieuses et par une aveugle fascination, à l'égard de la civilisation occidentale. A cela s'ajoute l'attitude négative des Etats musulmans, en matière de lutte contre le tabagisme qui est motivée par le soit-disant profit économique.

Les pays du Tiers-monde ne sont plus à l'abri des méfaits du tabac. Les campagnes publicitaires aidant, l'usage de la cigarette commence à se répandre partout, des cigarettes qui contiennent plus de goudrons et de nicotine que celles vendues dans les pays développés. Alors que la consommation diminue dans ces pays de 1,1 % par an, elle continue d'augmenter de 2,1 %, dans les pays en voie de développement. Les maladies cardiovasculaires, les bronchites chroniques et les cancers du poumon sont aussi, en progression. L'OMS annonce, même, une épidémie de cancer du poumon, d'ici 10 ans (Science et Avenir).

Des 850 millions d'Européens qui existent actuellement, quelque cent millions mourront par le

tabagisme, ce qui fera de la consommation du tabac la première cause de mortalité en Europe, a annoncé, à Tolède, le directeur régional de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour l'Europe, M. J.E. Asvali. Un fumeur sur quatre, meurt à conséquence de la consommation du tabac, qui provoque également 20 % des maladies cardiovasculaires et un tiers des cancers, a signalé M. Asvali.

La consommation du tabac, selon le directeur de l'OMS pour l'Europe, réduit de vingt ans la moyenne de vie, répercute sur les maladies pulmonaires chroniques et aggrave les problèmes respiratoires et mentaux entre autres.

Selon le rapport du Département américain à la Santé, le taux de mortalité par cancer, a augmenté entre 1950 et 1978. Cette tendance résulte d'un accroissement considérable des décès dus au cancer des poumons, principalement lié à la consommation du tabac. De fait, si l'on exclut les cancers du poumon, on constate un abaissement général de la mortalité due aux autres cancers. Ce fait s'explique, en grande partie, par l'amélioration des méthodes de dépistage et de diagnostic ainsi que, pour un certain nombre de fumeurs, par les progrès thérapeutiques (The health consequences of smoking : cancer 1982).

L'usage du tabac dans les pays islamiques remontent au Moyen Age.

En 1598, sous le règne du Sultan Ahmed El Mansour, le Soudan (Mali actuel), après une expédition marocaine, envoie au Sultan des éléphants chargés de présents et conduits par des cornacs noirs fumeurs de pipes de tabac. C'est ainsi que les Marocains connaissent le tabac dont l'usage se répand, assez rapidement, parmi eux, puis du Maroc en Orient, grâce à Ibn Abi Mahalli, au cours de son voyage au Hedjaz (Arabie Saoudite) en 1604.

Au Maroc, le premier texte interdisant l'usage du tabac date de 1602 ; les auteurs en sont le Mufti officiel de l'Etat, Mohamed Ibn Kacim Al Kassar et le juriste Abdellah Ibn Hassoun. Ces deux savants se sont prononcés pour la prohibition de l'usage du tabac et l'obligation de l'exclure des circuits commerciaux. Le Sultan Ahmed El Mansour donne, alors, l'ordre de dépouiller tous les vendeurs de cette marchandise qu'on entasse dans la cour du Palais de Fès et qu'on brûle publiquement. Seulement, la disparition du tabac des marchés ne dure pas longtemps. Ce produit circule à nouveau, au cours de la période trouble qui suivit la mort d'Ahmed El Mansour. Les voix de réformateurs s'élèvent de nouveau, pour en dénoncer l'usage, notamment le juriste Ali Ibn

Ahmed Ach-Chami (1617) qui a adressé une question, sous forme de verdict condamnant le tabac, au Cadi de Fès Aboul Kacim Ibn Abi Nouaïm El Ghassani et au Mufti de la cité, Ahmed Al-Meqqâri, ainsi qu'à tous les juristes de l'époque.

En réponse à cette lettre, 19 jugements ont été prononcés contre le tabac par le grand Mufti de Fès, soutenu par le Mufti Mohamed El-Maqqâri et 17 autres jurisconsultes.

En Egypte, la lutte antitabagique a été menée par deux grands jurisconsultes : Ibrahim Allaqâni (1616), auteur des "Conseils aux compagnons d'éviter l'usage du tabac" et Salim As-Sanhouri (1606), Imam de l'école malékite en Egypte.

Dans d'autres pays islamiques, d'éminents jurisconsultes avaient condamné le tabac, tels le juge de Tambouctou Mohamed Ben Ahmed Souhani, le Mufti de la Mecque, Khalid Zwawi.

Tous se basent, pour l'interdiction du tabac sur :

— L'interdiction du gaspillage par la loi islamique ; Dieu a dit :

"Ô fils d'Adam... mangez et buvez sans excès, Dieu n'aime pas ceux qui abusent" Sourate 7, Verset 31).

— L'interdiction des mauvaises choses.

"Leur rendant licites les choses excellentes, leur interdisant les mauvaises" (Sourate 7, Verset 157).

Le Canada est le premier pays au monde à interdire de fumer sur tous les vols effectués par ses compagnies aériennes, ont annoncé des organisations anti-tabac.

Des chercheurs américains ont fait une découverte, selon laquelle les fumeurs brûlent quotidiennement, 100 calories de plus que les non-fumeurs, "ce qui explique la prise de poids qui intervient, lorsque certains renoncent à la cigarette".

Mais, dans plusieurs pays de l'Occident, comme la France, les gens boivent l'alcool et fument le tabac, cumulant les deux stupéfiants.

Les jeunes des deux sexes préfèrent le tabac : 52 % des moins de 25 ans en France fument, contre 36 % de l'ensemble de la population. Pour calmer l'anxiété, les hommes choisissent plutôt, l'alcool et le tabac : 45 % d'entre eux fument, contre 28 % des femmes ; 51 % prennent l'apéritif, au moins une fois par semaine, contre 25 % des femmes. Tranquillisants et somnifères sont le lot des personnes âgées et

des femmes ; vers la quarantaine, pour calmer leur anxiété, celles-ci y ajoutent la cigarette. Ces chiffres comparatifs sont tirés d'une enquête faite en 1987 par le CREDOC (Centre de Recherches pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie).

Thérapeutique proposée

Avant de synthétiser l'approche de l'Islam et sa thérapeutique efficiente, en l'occurrence, nous allons passer en revue les mobiles avancés, comme source du mal, en nous astreignant à une partie du Monde islamique: le Tiers-monde.

La faim et la santé, éléments de base de la survie même de centaines de millions de pauvres dans le monde, étaient parmi les défis que devait relever la conférence de l'ONU sur les pays les moins avancés, réunis à Paris.

"La pauvreté, la faim et la malnutrition sont très répandues. La production agricole ne peut suivre la croissance rapide de la population. Le chômage est élevé, la productivité faible", a souligné devant la conférence M. James Ingham, directeur exécutif du programme alimentaire mondial (PAM).

La santé et le bien-être de centaines de millions d'hommes, mais surtout de femmes et d'enfants, sont menacés par l'explosion démographique urbaine que connaissent les pays en développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, estime l'Organisation Mondiale de la Santé "OMS".

D'ici à l'an 2000, le monde comptera 60 villes de cinq millions d'habitants ou plus, dont 45 situées sur ces trois continents.

Ces chiffres bruts masquent en vérité une situation tragique.

Cent millions d'être humains sont sans abri, à quoi il faut ajouter une centaine de millions d'enfants des rues. Dans de nombreuses villes d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, près de 50 % de la population vit dans des taudis ou des bidonvilles, un quart des habitants n'ont pas accès à de l'eau salubre, 40 % ne disposent pas de système d'assainissement et 30 % des déchets solides ne sont pas évacués. Dans la moitié de ces villes, la pollution de l'air dépasse les normes admises sur le plan international et provoque de nombreuses maladies respiratoires graves et parfois mortelles.

Avec l'accroissement rapide de la population des grandes villes du Tiers-Monde, la pauvreté urbaine va devenir le problème économique et politique "le plus